

DOSSIER PEDAGOGIQUE  
***POISSON D'OR, POISSON AFRICAIN***  
De Thomas Grand et Moussa Diop



Documentaire – Sénégal – 2018

**Thématiques**

Economie – Globalisation – Conditions de travail –  
Migration intracontinentale

**Résumé**

La région de Casamance, au sud du Sénégal, est une des dernières zones refuges en Afrique de l'Ouest pour un nombre croissant de pêcheurs artisans, de transformateurs et de travailleurs migrants. Face à une concurrence extérieure de plus en plus forte, ces femmes et ces hommes résistent en contribuant grâce à leur labeur à la sécurité alimentaire de nombreux pays africains. Mais pour combien de temps encore ?

## LES REALISATEURS

### Thomas Grand

Thomas Grand est né le 14 avril 1976 à Paris. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (Esra) à Paris. Il est le fondateur et le gérant de la structure de production audiovisuelle ZideoProd. Il est réalisateur, cadreur et monteur de toutes les productions réalisées par ZideoProd.

### Moussa Diop

Moussa Diop est né le 27 décembre 1979 à Tivaouane au Sénégal. Il a réalisé une formation en techniques du son à l'Orchestre National des Arts du Sénégal et au Centre Culturel Blaise Senghor. Il est membre fondateur de la structure de production audiovisuelle ZideoProd et travaille comme ingénieur du son sur toutes les productions réalisées par ZideoProd.

## SENEGAL



**Superficie :** 196 720 km<sup>2</sup>

**Population :** 14.5 millions d'habitants pour une densité de 79 hab/km<sup>2</sup>

**Croissance démographique :** 2.8%

**Population urbaine :** 43.3 %

**Espérance de vie :** 66.5 ans

**Alphabétisation des adultes :** 55.62%

**Ethnies :** Wolofs (53,8 %), Peuls (18,5 %), Sérères (11,5 %), Diolas (4,7 %), Malinkés (2,6 %), Soninkés (0.8 %) Manjaques (0.6 %) et quelques autres ethnies moins nombreuses et plus localisées

**Langues :** Français comme langue officielle, et le Wolof (la langue la plus parlée), le Sérène, le Peul, le mandingue, le soninké, et le diola comme langues nationales. Puis autant de langues que d'ethnies.

**Religions :** Islam, Christianisme, animisme

**PIB/habitant :** 998 dollars

**Envois de fonds des migrants :** 1614 millions de dollars

Source : <https://www.jeuneafrique.com>

## La Casamance et Kafountine

La Casamance est une région située au sud du Sénégal bordant le fleuve Casamance. La Casamance est frontalière de la Gambie au nord, de la Guinée-Bissau et de la Guinée au sud et de la région de Tambacounda délimitée par la rivière Koulountou à l'est. Elle est bordée par l'océan Atlantique à l'ouest. La Casamance représente un septième de la superficie totale du Sénégal.

Les Diolas sont l'ethnie majoritaire de la Casamance, ils représentent environ 60% de la population de la région et ils parlent principalement le diola. Les Wolofs, qui constituent le groupe ethnique le plus important au Sénégal, ne représentent que cinq pour cent de la population de la Casamance.

La Casamance dépend principalement des ressources provenant de la mer. Les débarquements de produits halieutiques dans la région de Ziguinchor sont évalués à 64.810 tonnes en 2017, pour une valeur commerciale estimée à 23,39 milliards de francs CFA (35 millions d'euros) dont la gestion pourrait largement être optimisée.

Kafountine est un village situé en Basse-Casamance, il est le chef-lieu de la communauté rurale de Kafountine. Le village vit traditionnellement de la pêche et de la riziculture, mais l'industrie du tourisme se développe grâce à la plage le long des filaos et de nombreux campements ont été aménagés, notamment dans le domaine de l'écotourisme. Kafountine est aussi le point de départ d'excursions en pirogue vers les îles Karônes à travers une épaisse mangrove formant un labyrinthe inextricable, une espèce d'Amazonie africaine.

Source : Wikipedia

## MIGRATION ECONOMIQUE OU MIGRATION DE TRAVAIL

La migration de travail est un type de migration humaine que l'on différencie de la migration pendulaire et de la migration de peuplement. Elle consiste en un déplacement de population en vue de trouver une activité rémunératrice pendant quelques jours, semaines, mois ou années dans la région d'arrivée, mais ce déplacement n'est pas nécessairement pensé comme une installation définitive. Toutefois, lorsque la famille d'un-e travailleur-euse ayant migré le ou la rejoint, la migration de travail se transforme très souvent en migration de peuplement.

La migration de travail est difficile à évaluer compte tenu du manque de chiffres pour le secteur informel et des « clandestins ». Néanmoins, on estime que ces flux migratoires concernent entre 100 millions et 200 millions de personnes.

Contrairement à une idée-reçue largement répandue, la migration de travail n'a pas pour principale destination l'Europe ou l'Amérique du Nord. Par exemple, les chiffres de la migration en Afrique révèlent que la majorité des migrants africains ne quittent pas le continent.

La migration de travail est reconnue comme bénéfique pour les pays de destination. Un article publié par la Commission économique pour l'Afrique<sup>1</sup> (ONU) rapporte que, d'expérience, les avantages de l'ouverture des frontières à la migration de travail l'emporte sur les impacts négatifs en termes de sécurité. Ce sont les pays de destination qui bénéficient le plus de la migration, essentiellement à travers l'augmentation de la population active, le renforcement de la performance économique ainsi que des gains de productivité. Par ailleurs, l'OIT souligne dans un rapport de 2014 qu'une augmentation de 3% des travailleurs-euses migrant-e-s provenant des pays dits du Sud vers les pays à revenu élevé du Nord se traduirait en 2025 par un gain de 356 milliards de dollars pour l'économie mondiale, ce qui représente une augmentation de 0.6% du revenu mondial<sup>2</sup>.

Au niveau du continent africain, l'Union africaine a pris un ensemble d'engagements en matière de politique migratoire et fait des recommandations, depuis le Traité d'Abuja instituant la Communauté Economique Africaine (1991). Certaines de ces décisions complémentaires ont été adoptées par des chefs d'Etat. Parmi elles, le Plan d'action de stimulation du commerce intra-africain (2012) reconnaissant le rôle clé de la libre circulation des personnes et de la régulation de la migration de travail, et la Déclaration conjointe Afrique-UE sur les migrations et le développement, de Tripoli, (22-23 Novembre 2006). L'Assemblée de l'UA a adopté en 2015 une déclaration historique sur la migration pour « réaffirmer ses engagements antérieurs visant à accélérer la mobilité et l'intégration sur le continent, à intégrer la migration dans le processus de développement tout en abordant la migration régulière et irrégulière »<sup>3</sup>.

## LA SITUATION DU POISSON EN AFRIQUE DE L'OUEST

### Farines de poisson : quand on enlève le poisson de la bouche des Africains

Par Alain Le Sann

Paru le Lundi 15 janvier 2018

Bulletin Pêche et Développement n° 148, janvier 2018

#### Sardinelles pour la farine ou pour la consommation humaine ?

<sup>1</sup> <https://www.uneca.org/fr/stories/il-n%E2%80%99y-pas-de-crise-de-la-migration-africaine-mais-l%E2%80%99int%C3%A9gration-r%C3%A9gionale-est-une-n%C3%A9cessit%C3%A9>

<sup>2</sup> Source : Rémi BARROUX, « 230 millions de migrants dans le monde, des flux qui ne cessent d'augmenter », Le Monde, 29 mai 2014. [https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/29/230-millions-de-migrants-dans-le-monde-des-flux-qui-ne-cessent-d-augmenter\\_4428870\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/29/230-millions-de-migrants-dans-le-monde-des-flux-qui-ne-cessent-d-augmenter_4428870_3244.html)

<sup>3</sup> Source : Rapport sur les statistiques de la migration de la main-d'œuvre en Afrique en 2015 [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis\\_ababa/documents/publication/wcms\\_575668.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis_ababa/documents/publication/wcms_575668.pdf)



### Poisson d'or africain

La compétition du festival pêcheurs du monde, le jeudi 22 mars 2018, à Lorient, sera ouverte par la projection d'un film sénégalais de Thomas Grand et Moussa Diop « Poisson d'or, poisson africain ». Il nous fait vivre une plongée exceptionnelle dans la complexité, la richesse et la dureté de la pêche artisanale en Casamance. Des milliers de personnes de toute l'Afrique de l'ouest convergent sur cette côte à la limite de la descente des grands bancs de sardinelles qui fréquentent les eaux côtières du Maroc au Sénégal. Ils y trouvent des moyens de vivre ou de survivre dans des conditions de travail très rudes, en mer comme dans la fumée des fours. Hommes, femmes et enfants se côtoient dans un cadre qui semble chaotique mais fonctionne de manière parfaitement organisée. Le film ne cache rien des rapports sociaux complexes et parfois conflictuels entre pêcheurs, porteurs, mareyeuses, employés des fumoirs, livreurs de bois, transporteurs. On comprend combien la pêche est essentielle pour le travail et la nourriture pour des millions de personnes en Afrique. Aussi le film se termine-t-il par un appel angoissé : que vont-ils devenir si les rumeurs sur l'installation d'usines de farines de poisson se concrétisent ? Des milliers de gens vont perdre leur travail et des millions d'autres vont réduire leur consommation de protéines bon marché et de qualité.



*Photo Lamine Niasse, Joal (Sénégal)*

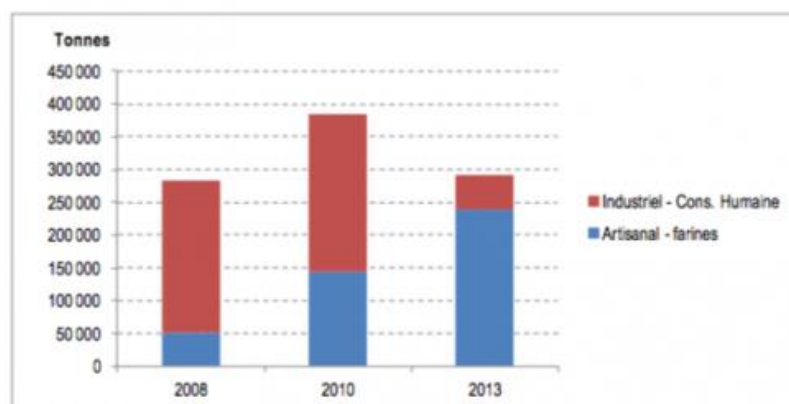
## Ruée sur la farine de poisson

Pour l'instant le Sénégal échappe encore à cette ruée sur la farine de poisson qui touche maintenant la Mauritanie, mais déjà, des femmes de M'bour et de Joal se plaignent de la concurrence de ces usines. Elles sont censées ne travailler que les déchets et les poissons invendables de faible qualité, mais la tentation est forte de faire tourner l'usine à plein en captant une partie des poissons pour l'alimentation humaine. En effet, le prix de la farine a augmenté de plus de 50% à cause de la demande croissante d'aliments pour l'aquaculture, alors que dans le même temps la production de farine se réduit dans le reste du monde. Les pêcheurs sénégalais sont en effet alertés par ce qui se passe en Mauritanie. Dans l'intention louable de mieux valoriser ses captures, l'état a décidé, à partir de 2010, de réduire l'activité des chalutiers pélagiques étrangers en augmentant le coût des licences, en repoussant ces bateaux au large et en les obligeant à débarquer leur poisson dans les ports de Mauritanie en livrant 2% des captures pour alimenter un programme de vente à très bas prix sur le marché intérieur. 60 chalutiers étaient concernés, 10 d'Europe de l'Ouest, livrant surtout du poisson congelé en Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria) et 50 de Russie et Europe de l'Est pour alimenter leurs propres marchés. Belle initiative peut-on se dire, respectant tous les canons de la justice et de la pêche responsable. Le programme de distribution de poisson aux Mauritanais a bien marché et a amélioré leur alimentation, mais par ailleurs ces choix se sont révélés plutôt catastrophiques.

## Pénurie de poisson en Afrique de l'Ouest

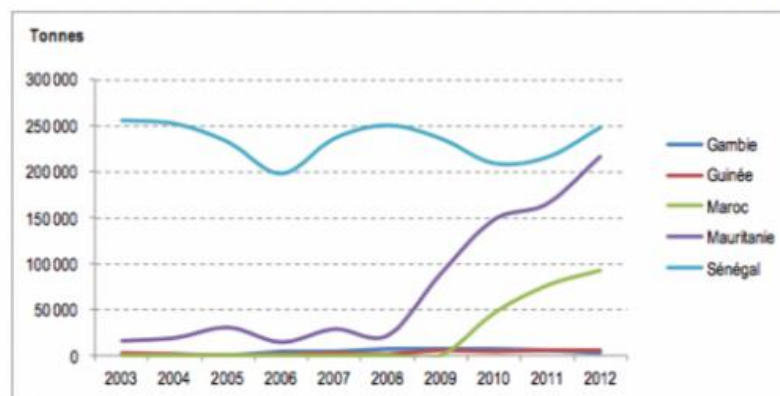
Chaque année, 200 à 300 000 tonnes de poissons pélagiques (sardinelles) auparavant vendues, congelées, pour la consommation humaine au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Ghana, ont été détournées vers les usines de farine. Il y en avait 5 en 2010, il y en a 29 en 2016 et 40 autorisations ont été signées. Ces usines sont liées à des capitaux turcs, chinois, marocains et russes. Elles tournent à 28% de leur capacité et n'assurent que très peu d'emplois directs, moins de 1000 pour 300 000 T. Au Sénégal, 150 000 T débarquées assurent 50 000 emplois. De plus, 200 000 T de sardinelles transformées en farine privent 40 millions d'Africains de 5 kg de poisson de qualité par personne. Les seuls pêcheurs bénéficiaires sont les pêcheurs des 200 pirogues à sennes, essentiellement sénégalaises, affrétées par les usines pour pêcher une ressource surexploitée.

Figure 35 Comparaison entre les captures de sardinelles 2008, 2010 et 2013 et de leurs destinations dans la zone Mauritanie



Source: MPEM/IMROP

Figure 10 Evolution des captures de sardinelles par les différents Etats côtiers de la région

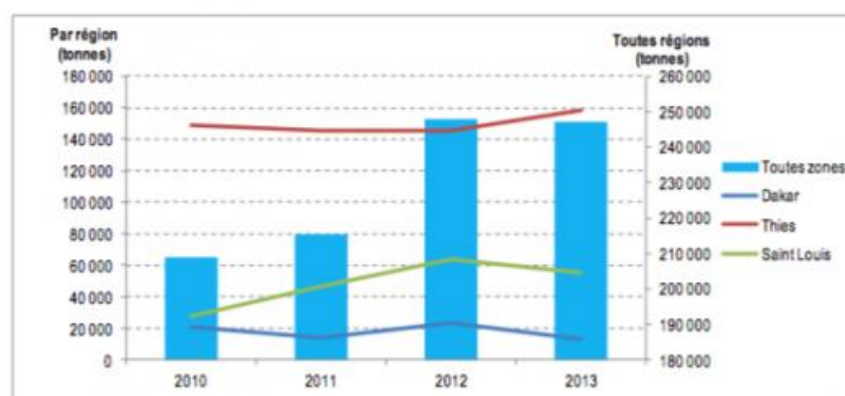


Source: FAO

Suivant les dernières informations disponibles, les captures de sardinelles en Mauritanie auraient encore augmenté en 2013 pour se rapprocher des 250 000 tonnes (source : Comité Scientifique Conjoint UE-RIM, 2014).

S'y ajoute au Maroc, une forte pression pour détourner une partie des sardines vers les usines de farine. En 2013, 425 000 T ont été livrées pour la farine, dont 260 000 t de sardines. Ceci s'explique largement par la faible qualité des débarquements de la pêche artisanale. Normalement seulement 15% des captures peuvent être transformées en farine, actuellement, c'est plutôt 20%. Il faudrait donc investir pour améliorer la qualité. Cependant, les conserves de sardines marocaines sont peu vendues jusqu'à présent sur les marchés africains, mais cela commence à changer car la demande est forte. Il faut en effet compenser la perte des poissons de Mauritanie en Afrique de l'Ouest. Cela devrait permettre, avec de meilleurs prix, de limiter les détournements vers la farine, au Sénégal comme en Gambie où deux usines ont également été créées. Cependant cette demande accrue dans les pays proches de l'intérieur, du Burkina jusqu'au Ghana, réduit aussi les ventes sur le marché intérieur sénégalais. La consommation de poisson a donc beaucoup baissé au Sénégal (25 kg contre 35 kg dans les années 1990), surtout dans les zones rurales, alors que les débarquements de pélagiques sont plutôt stables.

Figure 20 Débarquements de sardinelles au Sénégal pour les principales régions (courbes) et au total (histogramme)



Source: DPM-SEN annuaires statistiques

## Sardinelles

Figure 9 Evolutions des captures de sardinelles dans la zone COPACE par catégorie (Etats côtiers- ligne bleue, entités de pêche lointaine (DWFN) - ligne rouge) et total (histogramme)



Source: FAO

Les sardinelles sont capturables du sud-Maroc au Sénégal et abondantes dans les différentes zones suivant les migrations.

Les pêcheurs sénégalais sont conscients de tous ces risques et ils ont alerté sur les menaces pour la sécurité alimentaire du pays. En 2012, ils s'étaient révoltés contre l'attribution de licences à 40 chalutiers russes, qui furent chassés. Maintenant, ils s'inquiètent de cette pression des usines de farine et ils ont officiellement manifesté leur opposition ferme au développement de cette activité. Un appel qui mérite d'être entendu et soutenu.

Alain Le Sann  
Janvier 2018

## PISTES DE DISCUSSION

### 1. Les conditions de travail

**D'après les images du film, comment apparaissent les conditions de travail des personnes impliquées dans la chaîne de poisson et de farine du poisson à Kafountine ?**

Le travail semble intense et difficile à toutes les étapes, de la pêche au chargement des camion. Le film montre également que certaines étapes de cette chaîne de travail sont dangereuses (braver les vagues pour récupérer le poisson sur les pirogues) et/ou peuvent atteindre la santé des individus (le travail dans et autour des fours). Globalement, le travail semble chaotique, mais il fonctionne de manière parfaitement organisée.

**Quels sont les différentes étapes de cette chaîne de production du poisson séché et de la farine de poisson ?**

Pêcheur ; porteurs ; mareyeurs-euses ; fumoirs ; livreurs de bois ; épilucheuses ; transporteurs.

**Quels éléments sur les conditions de vie et de travail apprend-t-on dans les scènes d'entretiens individuels ?**



Le travail de porteur est dangereux, précaire et peu rémunéré (350 FCFA par caisse amenée sur la plage, cela représente 0,6 CHF), mais il permet quand même de gagner sa vie (un protagoniste explique qu'un porteur peut gagner jusqu'à 600 000 FCFA en une saison, cela représente un peu plus de 1000 CHF). Il n'y a pas de centre de soin à Kafountine pour soigner les personnes blessées.

La fumée des fours est dure à supporter pour tous les travailleurs. Le travail au four est difficile, non seulement à cause la fumée, mais aussi à cause de la chaleur et de l'effort physique que ce travail représente (porter le bois). Tous doivent se lever tôt le matin pour pouvoir profiter le plus possible des poissons rapportés par les pêcheurs.

Des milliers de personnes de toute l'Afrique de l'ouest convergent sur cette côte à la limite de la descente des grands bancs de sardinelles, de plus en plus rares, qui fréquentent les eaux côtières du Maroc au Sénégal. On comprend combien la pêche est essentielle pour le travail et la nourriture pour des millions de personnes en Afrique.

### **Que pensez-vous des paroles de l'un des porteurs de poisson au début du film ?**

Beaucoup de personnes diplômées ont migré au Sénégal pour trouver du travail, mais pas dans leur domaine de formation. Le porteur explique avoir obtenu un diplôme en sciences politiques, mais il a dû venir à Kafountine pour trouver un travail « dur » et parvenir à vivre.

### **Globalement, ces travaux et ces conditions de travail sont-ils positifs pour les protagonistes ?**

Les personnes interviewées par les réalisateurs, mis à part les porteurs, semblent, pour la plupart, très heureux de leur travail et de l'opportunité offerte par Kafountine pour avoir sa propre petite entreprise ou un travail stable. Une femme « manutentionnaire » explique que son travail lui permet d'avoir une certaine indépendance financière par rapport à son mari et à subvenir aux besoins de sa famille. Les porteurs quant à eux sont moins optimistes et satisfaits de leurs conditions de travail car il s'agit d'un travail très dangereux et des porteurs sont régulièrement blessés et parfois meurent noyés.

### **Discutez du paradoxe d'une économie qui dépend d'un produit et dont la production représente une grande division du travail, mais qui a grandement besoin d'être modernisée pour plusieurs raisons, notamment écologiques et sanitaires.**

Le paradoxe est que cette façon de procéder pour la production de la farine de poisson, c'est-à-dire une chaîne de production à haute division du travail, permet à un grand nombre de personnes d'avoir une activité rémunératrice et d'en vivre. Or, cette façon de procéder est catastrophique sur plusieurs plans (écologie, santé, sécurité, etc.). La modernisation de cette économie locale pourrait résoudre ces problématiques, mais aurait pour conséquence une réduction drastique des emplois, et nécessiterait une régulation des emplois, ce qui pourrait ne pas permettre à tous les migrants de travailler, faute de papiers. En effet, selon Alain Le Senn, les usines qui s'installent en Afrique de l'Ouest sont liées à des capitaux étrangers (turques, chinois, marocains ou russes) et n'assurent que peu d'emplois directs : moins de 1000 emplois pour 300 000 tonnes de poissons pêché. Par comparaison, au Sénégal, 150 000 tonnes de poisson débarquées assurent 50 000 emplois sans les usines.

## **2. La migration**

### **Connaissez-vous la différence entre les différentes formes de migration définie par les institutions internationales ?**

Tout d'abord, il faut différencier le terme migrant des termes réfugiés et demandeurs d'asile. Les réfugiés et les demandeurs d'asile représentent un déplacement de populations pour cause d'insécurité, de guerre, de persécution, etc. Ensuite, il est important de se rappeler que le terme migrant n'est pas réservé aux personnes venant d'un pays dit pauvre et installé dans un pays dit riche. Une personne originaire des Etats-Unis installée en Suisse est un-e migrant-e.

Il y a principalement 3 différentes migrations : la migration de peuplement, la migration pendulaire et la migration de travail (communément appelée la migration économique). Le terme migration économique, selon l'OIM (organisation internationale pour les migrations) peut désigner à la fois des personnes qui s'installent légalement dans un autre pays que son pays d'origine pour travailler et des personnes qui s'y installent illégalement mais pour le même objectif. La terminologie « migration de travail » désignerait uniquement les personnes dont l'entrée et le séjour sur le territoire d'un Etat étranger sont conformes au droit applicable.

### **Quels sont, à votre avis, les 10 premiers pays de provenance des migrants en Suisse ?**

→ Proposer aux élèves de les noter sur un papier, puis de relever les résultats au tableau pour les comparer.

Selon le site d'Amnesty Internationale qui rapporte les chiffres du secrétariat d'Etat aux migrations : Erythrée, Syrie, Afghanistan, Guinée, Sri Lanka, Somalie, Irak, Turquie, Nigéria, Géorgie.

### **S'il y avait lieu de partir votre région, dans quel pays voudriez-vous vous installer? Choisiriez-vous la Suisse ? Pourquoi oui, pourquoi non ?**

→ Relever les réponses des élèves et les noter au tableau. Discuter ensemble des raisons qui les ont motivés à choisir un pays plutôt qu'un autre.

Sécurité sociale, système social gratuit, richesse économique, système démocratique, paysages, système éducatif, accès au travail, etc

**Visitez ce site avec vos élèves et consultez les statistiques de migrations par pays. Echangez sur les résultats (surprenants, attendus, etc. ?)**

<https://www.iom.int/fr/la-migration-dans-le-monde>

## **3. Mondialisation**

### **De quoi parlent plusieurs des protagonistes ? Quelle est leur crainte principale ?**

La pêche est essentielle à la subsistance de milliers de personnes. Or, des rumeurs grondent sur la possible installation d'usines étrangères à Kafountine, ce qui représenterait la perte pour des milliers de personnes de leur travail. Selon un article écrit par Alain Le Sann<sup>4</sup> « Pour l'instant le Sénégal échappe encore à cette ruée sur la farine de poisson qui touche maintenant la Mauritanie, mais déjà, des femmes de M'bour et de Joal se plaignent de la

<sup>4</sup> Source : <http://peche-dev.org/spip.php?article181>

concurrence de ces usines. Elles sont censées ne travailler que les déchets et les poissons invendables de faible qualité, mais la tentation est forte de faire tourner l'usine à plein en captant une partie des poissons pour l'alimentation humaine. En effet, le prix de la farine a augmenté de plus de 50% à cause de la demande croissante d'aliments pour l'aquaculture, alors que dans le même temps la production de farine se réduit dans le reste du monde. »

**Visionnez le petit film de 10 minutes sur la situation 1 an après le film Poisson d'or, poisson africain, ou lisez la transcription fournie par le Festival à la fin de ce document en classe et discutez de la situation.**

#### **4. Le film**

**Par rapport à d'autres documentaires, que pouvez-vous dire des images du film ?**

Les images sont très esthétiques : les couleurs, la prise d'image de paysage, etc. Mais cela sert uniquement le propos, comme il est souvent le cas pour les documentaires qui sont des films qui se concentre davantage sur le contenu que sur l'aspect formel et esthétique.

**Comment se manifeste la présence des réalisateurs dans le film ? Est-ce que l'on entend leurs voix ou est-ce que l'on voit leur image?**

Nous ne voyons jamais à l'image les réalisateurs. En revanche, il est évident que les personnes qui parlent à la caméra parlent à une ou plusieurs personnes, même si nous n'entendons pas les questions. Seules à une ou deux reprises entendons-nous une voix hors caméra qui pourrait-être celle de Moussa Diop ou Thomas Grand.

**Quels sont les éléments qui peuvent être ajoutés au montage dans un film documentaire pour orienter et informer le spectateur.**

- De la musique, pour orienter la lecture du film, donner une certaine ambiance
- Une voix off ou un commentaire pour orienter la lecture des images
- Des textes pour donner le nom, la fonction d'un personnage ou situer les lieux dans lesquelles les images ont été tournées

**Le réalisateur a choisi de ne pas ajouter de voix off ou de commentaire. Discutez ce choix. Est-ce que cet ajout aurait modifié le film ? Comment ?**

**A votre avis, quel est le point de vue des réalisateurs sur la situation de Kafountine et des personnes qui dépendent du commerce du poisson et de la farine de poisson ? Pour vous, ce film est-il engagé ? Pourquoi oui ? Pourquoi non ?**

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

1. Explication sur les nuances de la terminologie migratoire

<https://www.fmreview.org/fr/destination-europe/pace-severance>

2. Article sur la problématique de l'intensification de la production de farine de poisson en Mauritanie

<https://cape-cffa.squarespace.com/new-blog/2017/2/23/the-growth-of-fishmeal-production-in-mauritania-the-implications-for-regional-food-security>

3. Article sur les idées-reçues sur la médiation

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/15/les-migrations-subsahariennes-deconstruisons-les-idees-recues\\_4865581\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/15/les-migrations-subsahariennes-deconstruisons-les-idees-recues_4865581_3212.html)

## TRANSCRIPTION EN FRANÇAIS « POISSON D'OR, POISSON AFRICAIN, 1 an après »

**00'38''**

Depuis le début de l'année 2018, deux usines se sont implantées en Casamance : une première usine de farine de poissons, en plein cœur de l'Aire Marine Protégée d'Abéné, à 5 kilomètres de Kafountine. Cette usine a démarré sa production sans enquête d'impact environnemental et social préalable, déversant ses eaux usées dans les rizières et dans la mer et dégageant une fumée nauséabonde dans tout le village. La population s'est mobilisée. L'usine d'Abéné a été arrêtée début mai 2018, le temps d'une enquête publique...

**01'22''**

L'autre usine, en construction, sur le site de transformation de Kafountine, a déjà contraint plus de 1000 travailleurs à se déplacer dans des zones insalubres.

**01'36''**

**Alphonse Ndiaye, Jardinier**

Ils les ont déguerpi (*dégagé*). Ces femmes, pourquoi elles s'étaient installées là-bas ? C'est la question que je me pose. On les avait installées là-bas, quand elles fonctionnaient là-bas elles payaient des taxes, elles étaient en conformité.

Parce que ces femmes-là, on n'a pas à les jeter dehors juste parce que c'est des petites bourses. Parce que les petites bourses sont majoritaires, quoi qu'on en dise.

Il y a un service d'hygiène, le produit va dans la Sous-Région. Ce n'est pas consommé qu'au Sénégal.

Donc créer, quand tu es un centre de diffusion, essayer de poser des conditions à faire un produit sain et salubre, c'est une part de responsabilité.

Déjà, ce qui engage leur responsabilité, on ne devrait pas regarder les femmes produire des aliments qui vont aller être distribués dans la Sous-Région, dans des conditions de non-salubrité, ce n'est pas responsable.

**03'03''**

**Alphonse Ndiaye, Jardinier**

Ces implantations elles étaient quand même prévisibles, parce que quelque part, la Casamance représente la partie méridionale du bassin sédimentaire sénégal-mauritanien. C'est ce qui fait qu'elle s'est représentée comme les dernières zones de refuge, où tous les pêcheurs de GuetNdar (*St Louis*), de Kayar, c'était la dernière zone de repli.

Ensuite c'est une zone de frayage parce que c'est un des plus grands deltas de l'Ouest Africain. Donc ces bolongs-là qui se déversent dans l'eau aussi, c'est une alimentation pour la ressource halieutique.

Donc il était prévisible que ces gens-là recherchant de la farine de poisson, qu'ils viennent s'implanter.

Mais il est évident que ça va totalement détruire l'économie qui s'était déjà mise en place, parce qu'on ne peut pas envisager un développement si ça ne crée pas une émancipation des populations endogènes et leur implication dans l'économie.

**04'05''**

**Alphonse Ndiaye, Jardinier**

Donc dans la mise en valeur de la ressource qui existe, il est fondamental d'y impliquer les populations endogènes.

On parle du Quai de pêche, ok. Mais aussi les populations ne sont pas totalement responsables. Comment est-ce qu'on peut penser développer une industrie sans pour autant penser à l'énergie ? Depuis des années, les gens auraient dû développer un programme de sylviculture, produire le bois qu'ils ont besoin pour la transformation.

Mais sinon fumage = déforestation, parce que le couvert végétal endogène ne renferme pas tout le bois dont on a besoin. Si on augmente nos besoins en bois on doit penser qu'on doit produire du bois.

**05'20''**

**Alphonse Ndiaye, Jardinier**

Tu sais ce qui se passe à Kafountine il y a une économie qui s'est déjà dessinée. Vous pouviez suivre la traçabilité du poisson venant de Kafountine. Ce poisson, il va jusqu'au Burkina Faso, il va en Côte d'Ivoire, au Ghana, ainsi de suite...

Donc il y a une économie, un réseau qui s'est profilé. Maintenant je pense que créer le développement, ce n'est pas faire la négation de l'existant pour créer un nouveau système, mais je pense que c'est améliorer l'existant.

Donc je pense que si on veut implanter des industries de farine de poisson, ou que les gens ils installent des unités de congélation, mais ils vont mettre en péril cette économie existante qui nous lie avec nos voisins et qui implique des populations endogènes.

Parce que cette mise en farine du poisson, elle crée combien d'emplois, elle en met combien sur la touche ? Et segundo est-ce que nous pour se développer on doit changer de route ?

Développer cette industrie de farine de poisson, c'est complètement couper l'industrie naissante qui nous liait déjà à la Sous-Région. Ça aussi c'est un choix clair à faire.

Est-ce qu'on doit renforcer les entités déjà existantes, sinon au nom du développement donner cours à tout ça pour donner le poisson aux chinois, alors que notre poisson il est consommé ici au niveau de la CEDEAO (*Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest*), et il y a des voisins qui dépendent de cette ressource, de cette protéine...